



HAL
open science

Sur quelques problèmes posés par la traduction arabe des contes extraits des Lettres de mon moulin

Manar El Kak

► **To cite this version:**

Manar El Kak. Sur quelques problèmes posés par la traduction arabe des contes extraits des Lettres de mon moulin. Färnlöf, Hans; Melison-Hirchwald, Gabrielle. DAUDET ET LES LANGUES 150 ans des "Lettres de mon moulin", Honoré Champion éditeur, pp.274, 2023, 978-2-7453-5824-0. hal-04108618

HAL Id: hal-04108618

<https://hal.science/hal-04108618v1>

Submitted on 27 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Daudet et les langues

150 ans des *Lettres de mon moulin*

Sous la direction de
Hans Färnlöf et Gabrielle Hirschwald



HONORÉ CHAMPION
PARIS

**SUR QUELQUES PROBLÈMES POSÉS
PAR LA TRADUCTION ARABE DES CONTES
EXTRAITS DES *LETTRES DE MON MOULIN***

Cette étude porte sur quelques difficultés liées à la traduction arabe des contes extraits des *Lettres de mon moulin*. Ces contes, à caractère littéraire, font partie des «intraduisibles» définis par Barbara Cassin en ce qu'ils ne sont pas ce «qu'on ne traduit pas, mais ce qu'on ne cesse pas de (ne pas) traduire¹». Cette citation explique la présence de plusieurs versions du recueil des *Lettres de mon moulin* publié en 1869. À titre d'illustration, nous avons recensé quatre versions du recueil complet, dont deux parues à Beyrouth qui datent respectivement de 1974 et de 2001 ; une parue à Damas suivie d'une deuxième édition sans nom de traducteur et datée de 2005 ; et une quatrième parue à Beyrouth sans nom de traducteur, avec une première de couverture identique à la précédente et datée de 2007. Toutes ces versions référencées, disponibles en ligne, restent inaccessibles sur le marché littéraire.

D'autres contes, traduits par un même traducteur, sont disponibles en ligne sous le titre de «*rasā'il aṭ-ṭāhūna*»² (*Lettres du moulin*), ils portent chacun le même numéro que celui du recueil d'origine. Parmi eux figurent : «La Chèvre de M. Seguin» dont le titre est traduit par «*al-'anzat al-bayḍā'*» (La Chèvre blanche) et «La Mule du pape», titre traduit littéralement par «*baḡlat al-bābā*». Ces contes sont plutôt des adaptations car, même si la trame narrative est fidèle à la version d'origine, beaucoup de détails ont été omis. Par ailleurs, «La Chèvre de M. Seguin» est le conte le plus traduit parmi le reste du recueil ; il a été adapté plusieurs fois, et dans l'une des versions trouvées, une fin différente de celle d'origine a été proposée. Une autre version conserve le même titre mais est recensée

¹ Barbara Cassin, «Traduire les intraduisibles, un état des lieux», *Cliniques méditerranéennes*, vol. 90, n° 2, 2014, p. 25-36.

² Pour la transcription phonétique, nous avons adopté celle de la revue *Arabica*.

dans un magazine pour enfants. La dernière, dont le titre fut traduit par « *'anzat al-mīsyu sīgān*³ », apparaît dans un magazine équivalant à ELLE. « L'Élixir du Révérend Père Gaucher » est adapté sous forme d'un résumé et paru en 2012 dans un journal irakien à visée politique et religieuse.

Par ailleurs, et dans un objectif purement pédagogique, certains contes sont extraits du recueil et forment deux ouvrages en version bilingue : « *ras' il min-a ṭ-ṭāhūna, muḥtārāt* » (*Lettres du moulin*, extraits) et « *al-'ağūzān wa-'aqāšīš 'uḥrā* » (« Les Deux Vieux » et autres contes). Ces versions appartiennent à une large collection bilingue composée principalement des classiques de la littérature française. Elles sont traduites par Corinne Al-Hage, présentées par Bassam Baraké et publiées par Dar Al-Hilal à Beyrouth en 2007.

La version objet d'étude contient : « Les Vieux », « La Chèvre de M. Seguin », « La Mule du pape », « Les Douaniers », « La Légende de l'homme à la cervelle d'or », « Les Deux Auberges », « À Milianah », « Les Sauterelles », « L'Élixir du Révérend Père Gaucher », « En Camargue » et « Nostalgies de caserne ». Elle est composée de 268 pages avec une introduction sur Alphonse Daudet, sa vie et ses œuvres. À la fin figurent dix-neuf questions sur l'ensemble des contes et nouvelles disposées en vis-à-vis français/arabe, ainsi qu'un lexique de neuf pages qui reprend certains mots difficiles groupés par ordre alphabétique et suivis de leurs traductions. Cette version, à visée pédagogique, est destinée aux lycéens, l'œuvre faisant partie du programme de l'enseignement secondaire au Liban.

PRINCIPALES SOURCES DE DIFFICULTÉS

La première source de difficulté se rattache à la traduction de certaines constructions syntaxiques contenant le pronom *on*. Ces traductions révèlent une hétérogénéité des correspondants arabes de *on*, en raison de l'absence d'un pronom lui correspondant dans le système pronominal arabe d'un côté, et de sa forte polysémie en français de l'autre. À titre d'illustration, la traduction du pronom *on* nous met face à des interprétations plus explicites que ne le sont ses équivalentes en français dans cet exemple où, « Monsieur Seguin », s'interrogeant sur les raisons qui poussent ses chèvres, et plus précisément « Blanquette », à le quitter en se dirigeant vers leur mort, dit : « mais qu'est-ce qu'*on leur fait* donc à mes chèvres ? Encore une que le loup va manger...⁴ »

³ À noter que le mot « monsieur » figurant dans le titre a été transposé tel quel en arabe.

⁴ « La Chèvre de Monsieur Seguin », p. 59. Il s'agit du numéro de page dans la version bilingue objet d'étude.

Sans lire l'analyse d'Alain Viala qui postule que la chèvre a pris cette décision par désir de liberté⁵, et contrairement à M. Seguin qui semble « imagine[r] une intervention extérieure, un “on” maléfique », le lecteur arabophone sera privé de tout pouvoir interprétatif lorsqu'il se trouve confronté, dans les différentes versions recensées, à des choix qui offrent une traduction plus ou moins explicite pour le pronom sujet *on*. D'une part, l'ambiguïté dudit pronom est esquivée lorsque le sujet « inconnu » disparaît et est remplacé par un autre plus connu, « mes chèvres », ce qui enlève la présence d'une « possible » force externe déclenchant ce changement de comportement, comme dans les phrases suivantes : *mā bāl-u 'anzī?* (Qu'ont-elles mes chèvres ?) ; *māḍā yahduṭu li- 'anzāt-ī?* (Qu'arrive-t-il à mes chèvres ?). D'autre part, son omission, faute d'équivalent possible en arabe, enlève toute possibilité d'imagination voire d'interprétation. Par ailleurs, le choix d'un pronom de 3^e personne du pluriel comme substitut à *on* contribue à augmenter l'ambiguïté, comme dans : *māḍā yaf' alūn-a bi- 'anzāt-ī?* (Qu'est-ce qu'ils font de (à) mes chèvres ?), le sujet étant toujours inconnu. Ainsi, à côté de cette traduction due à l'absence d'un pronom correspondant à *on* en arabe, un autre problème surgit ; il concerne cette fois la polysémie de *on* visible dans une traduction systématique par *nous* ou par *tu*. En effet, cette traduction brouille les pistes narratives quant au statut de narrateur et oblige la traductrice à effectuer des choix qui permettent de le repérer là où il n'est pas censé apparaître et inversement.

Quant à la seconde difficulté, elle concerne la traduction des emprunts. À ce sujet, la présence de certains mots empruntés au provençal (patois) dans l'œuvre, et la volonté de son auteur d'aider tout lecteur potentiel à les comprendre en adoptant un procédé connu chez les traducteurs par l'explicitation, permettent de s'interroger sur la stratégie adoptée par les traducteurs de Daudet. Pour ce cas précis, la version bilingue est considérée, une fois de plus, comme étant la plus proche de l'œuvre-source, dans la mesure où une double traduction apparaît pour certains mots glosés par Daudet lui-même dans son œuvre. À titre d'illustration, dans le texte-source, le mot « negochin » (« En Camargue ») apparaît avec son synonyme entre parenthèses « le naye-chien », il est ensuite suivi de son explication « un tout petit bateau sans quille étroit ». Dans le texte-cible, ce mot est transposé tel quel en arabe, tandis que son synonyme est omis mais non l'explication qui est traduite dans le corps du texte.

Devant ces difficultés, une série de questions qui concerne à la fois le texte-source et le texte-cible se pose : la traduction systématique de *on* par

⁵ Alain Viala, « Ah ! qu'elle était jolie... », *Politix*, vol. 17, n° 5, 1992, p. 130.

nous serait-elle due uniquement à sa polysémie en français ? Ou bien à la narration elle-même et, par conséquent, au style adopté par l'auteur dans ses *Contes* ? Comment les emprunts sont-ils intégrés dans le texte-source ? Obéissent-ils à la volonté de l'auteur de garder une « couleur locale » sans dépayser le lecteur francophone ? À quelle(s) solution(s) les traducteurs recourent-ils dans le texte-cible ? Quel(s) effet(s) de sens ont-elles sur les lecteurs arabophones ? S'agit-il d'une double traduction ? Si oui, comment apparaît-elle ?

Toutes ces questions constituent l'objet de cette étude qui s'articule autour de deux parties : dans la première, traitant de la narration, nous évoquerons le problème spécifique à la traduction de *on*, selon le rôle qu'il peut assurer en représentant, soit le narrateur, soit le narrataire. Dans la seconde partie, nous nous pencherons sur les emprunts pour analyser à la fois les procédés employés par Daudet afin de les expliquer ou les expliciter, et les stratégies adoptées par la traductrice de la version bilingue. Enfin, nous terminerons par quelques remarques sur l'originalité du style de Daudet à la lumière de cette double traduction.

L'objectif est de démontrer comment cette dualité de problèmes – le premier se rattachant à un décodage entre deux familles de langues différentes (traduction interlinguale, ou traduction proprement dite, qui consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen d'une autre langue), le second à un décodage à l'intérieur d'une langue-source (traduction intralinguale, ou reformulation, qui consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen d'autres signes d'une même langue) en mettant en jeu trois procédés – permet d'éclairer la stratégie adoptée par la traductrice des *Lettres de mon moulin* qui s'adapte tantôt au texte-source tantôt au texte-cible, afin de garder l'originalité de la langue de Daudet.

PROBLÈME DE NARRATION À TRAVERS LE PRISME DE LA TRADUCTION INTERLINGUALE

Lorsque la question de la traduction vers l'arabe se pose, les enjeux sont communs à tout processus traductologique, dans la mesure où plusieurs paramètres entrent en jeu pour que la traduction soit la plus « réussie » possible. Or, la disposition en vis-à-vis qui permet de « suivre le processus traductologique, fait ressortir les structures syntaxiques arabes correspondant à *on* en français⁶ », mais révèle toutefois une hétérogénéité dans la

⁶ Manar El Kak, *Le Pronom on entre hypothèse psychomécanique et point de vue contrastif (français-arabe)*, thèse de doctorat, Sorbonne Université, Paris, 2018.

traduction de *on* provenant de sa polysémie à laquelle s'ajoute le mode de narration adopté dans les *Lettres*. Cela nous permet de nous concentrer, dans un premier temps, sur la traduction de *on*, notamment là où il représente le locuteur, ou en termes narratologiques, la personne qui pourrait dire «je» ou «nous», le cas échéant, le narrateur. Ainsi, la présence de ce dernier pourrait poser des problèmes dans la traduction de *on*, pronom apte à représenter la 1^{re} mais aussi la 3^e personne du singulier en raison de l'accord syntaxique imposé au verbe. Mais auparavant, il faudrait vérifier comment le narrateur, par sa présence dans son texte, et par sa représentation par un pronom de 3^e personne, a amené la traductrice à choisir une traduction quasi systématique par un verbe avec un pronom affixe sujet qui renvoie à la 1^{re} personne⁷, soit à un *nous* de narrateur.

PRÉSENCE DU NARRATEUR : TRADUCTION SYSTÉMATIQUE DE ON PAR NOUS

Dans son étude sur les *Lettres de mon moulin*, Anne-Simone Dufief révèle que le «narrateur» est toujours présent dans son texte, malgré le réalisme apparent et le souci d'objectivité adopté dans les contes. Ainsi,

la très forte implication de l'auteur dans ses romans, même dans ceux qui portent le plus la marque de l'esthétique réaliste, donne au lecteur le sentiment d'une œuvre fortement individualisée. La présence du narrateur est d'ailleurs le facteur de cohésion indispensable au recueil des *Lettres de mon moulin*⁸.

Cette citation montre qu'il faut s'attendre à cette présence. Mais quelle forme linguistique autre que le pronom *on* peut l'exhiber et la cacher à la fois? Car, étant de 3^e personne du singulier, ce pronom peut désigner la personne qui parle tout en la gardant dans la sphère de la 3^e personne, puisqu'en termes énonciatifs, cette dernière ne participe pas à l'acte d'énonciation⁹. Or, depuis longtemps, *on* renvoie à la personne qui parle et qui se positionne en tant que locuteur (*je*), comme à un ensemble de personnes l'incluant, ce qui lui donne une fonction déictique représentée par *nous*, et dont la composition interne renferme aussi d'autres possibilités (*moi + toi + lui, moi + eux, etc.*).

⁷ Cela concerne la langue arabe où le verbe comprend un pronom affixe sujet, d'où cette précision de ne pas séparer le verbe de son sujet lorsqu'il est question de traduire *on*, et ce, dans la plupart des cas.

⁸ Anne-Simone Dufief, *Alphonse Daudet romancier*, Paris, Champion, 1997, p. 17-18.

⁹ Voir Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, 1, Paris, Gallimard, 1966.

Ainsi, dans ce recueil présenté sous forme de contes ou d'histoires, où celui qui « raconte une histoire parvient à établir une complicité avec son public¹⁰ », il est aisé de postuler que le pronom *on* parvient à maintenir cette complicité, qui, bien avant qu'elle apparaisse, semble être mise en évidence par d'autres procédés, comme l'interpellation directe de la personne à qui l'histoire est censée être adressée et qui est prise à témoin (1), ou l'interpellation des lecteurs lorsque le narrateur s'adresse directement à eux à travers l'emploi de *vous* (2) :

(1) Fais-toi donc chroniqueur, imbécile ! Fais-toi chroniqueur !

(2) Le conte en est joli quoique un peu naïf, et je vais essayer de *vous* le dire tel que je l'ai lu hier matin dans un manuscrit couleur du temps, qui sentait bon la lavande sèche et avait de grands fils de la Vierge pour signets¹¹.

Ces procédés créent à la fois une attente chez le lecteur, voire le traducteur, et l'amènent à considérer toute présence du narrateur dans ses contes comme évidente. Tel est le cas de cet exemple tiré de « La Mule du pape », où la traductrice, voulant instaurer un ton intime entre le narrateur et les destinataires/lecteurs, traduit *on* par *nous* : '*arafna* (nous avons su) alors qu'il est plutôt question des « habitants d'Avignon » auxquels *on* pourrait se substituer (3) :

(3) La seule Jeanneton qu'on lui ait jamais connue, à ce bon père, c'était sa vigne, – une petite vigne qu'il avait plantée lui-même, à trois lieues d'Avignon, dans les myrtes de Château-Neuf¹².

Or, dans leur étude sur Alphonse Daudet « conteur et romancier », Anne-Simone Dufief et Roger Ripoll précisent qu'une certaine complicité existe entre l'auteur et ses lecteurs, puisque les conditions dans lesquelles la production a vu le jour ont déterminé sa brièveté (récits courts écrits pour la presse quotidienne) et son mode de narration (rubriques dont le contenu s'apparente à une chronique d'actualité comme à une fiction), d'où l'importance accordée à la mise en place d'un rapport personnalisé entre le journal (où sont apparus les contes) et son lecteur, ou selon l'étude d'Àngels Ribes, le « narrataire¹³ ».

¹⁰ Anne-Simone Dufief, *op. cit.*, p. 177.

¹¹ Alphonse Daudet, « La Chèvre de M. Seguin », p. 51 et « La Mule du pape », p. 73.

¹² Alphonse Daudet, « La Mule du pape », p. 75.

¹³ Anne-Simone Dufief et Roger Ripoll, « Alphonse Daudet conteur et romancier », *Le Petit Chose*, 2009, p. 178 ; Àngels Ribes, « Le narrataire dans *Lettres de mon moulin*, *Lettres à un absent* et *Contes du lundi* », *Le Petit Chose*, 2013, p. 19-30.

Mais avant d'aborder ce dernier point, passons en revue les divers emplois pour lesquels la traduction systématique de *on* par *nous* a brouillé les pistes narratives en révélant la présence du narrateur là où il n'était pas censé apparaître comme dans l'exemple (3) précité. Tel est le cas aussi de (4), où la présence des pronoms se rapportant à la 1^{re} personne, *je* et *moi* (narrateur), jointe à l'emploi de *on* amène à une traduction par un verbe avec un pronom affixe sujet de personne 4, *nous* dans : *nusammīhi* (nous l'appelons), et ce, en dépit de l'apparition du verbe *appeler* :

(4) Je marchais en plein désert depuis deux heures, quand tout à coup, devant moi, un groupe de maisons blanches se dégagea de la poussière de la route. C'était ce qu'on appelle le relais de Saint-Vincent : cinq ou six mas, de longues granges à toiture rouge, un abreuvoir sans eau dans un bouquet de figuiers maigres, et, tout au bout du pays, deux grandes auberges qui se regardent face à face de chaque côté du chemin¹⁴.

Car, avec le verbe *appeler*, *on* possède une valeur inclusive globale qui ne représente pas directement le narrateur, mais plutôt *tout le monde*, et qui pourrait être traduite par une construction passive en arabe¹⁵. Tel est le cas de (5), où la présence de l'injonctif « Allons » dans « À Milianah » invite la traductrice à effectuer cette substitution pour traduire « *on appelle* » par *nusammī-hā* (nous l'appelons) :

(5) Décidément, cette chambre est triste. Les grosses araignées du matin, qu'on appelle pensées philosophiques, ont tissé leurs toiles dans tous les coins... Allons dehors¹⁶.

En revanche, dans le même conte, une autre occurrence est traduite, tantôt par un verbe au passif : *yūṭlaqu 'alayhi* (qui fut appelé) dans (6), tantôt par un nom de patient : *al-mussamāt* (appelée) dans (7) :

(6) Cette cour tient à la mosquée de Milianah ; c'est le refuge habituel de la pouillierie musulmane, on l'appelle la cour des pauvres.

(7) Entre autres plats, je remarque un poulet aux amandes, un coussouss à la vanille, une tourte à la viande, – un peu lourde mais du plus haut goût, – et des biscuits au miel qu'on appelle bouchées du kadi...¹⁷

¹⁴ Alphonse Daudet, « Les Deux Auberges », p. 125.

¹⁵ Pour plus de précisions sur la polysémie du pronom *on* et de ses traductions arabes, voir El Kak, *op. cit.*

¹⁶ Alphonse Daudet, « À Milianah », p. 139.

¹⁷ *Ibid.*, p. 159 et 161.

Or, ces choix ne font que confirmer la subjectivité dans la traduction, car, confrontée à des locatifs « Milianah » et « cour des pauvres » (6) avec une présence du narrateur dans son conte (d'après la posture de l'auteur dans ses *Lettres*), la traductrice opte, après un calcul inférentiel, pour le passif. Elle exclut donc le narrateur de l'ensemble pouvant être présent dans ces lieux, ou de ceux qui appellent cette cour « la cour des pauvres ». Ici, la règle s'inverse puisque c'est la présence du narrateur qui oblige la traductrice à éviter le choix de *nous*. Par conséquent, ces exemples montrent que les traductions ne proviennent pas seulement de la polysémie de *on* et de sa substitution à *nous*, mais se trouvent imposées par la présence du narrateur dans son histoire, en tant que personnage, ce qui brouille les pistes narratives par excès de subjectivité ou d'objectivité.

L'autre volet du mode narratif adopté dans ces *Contes* concerne, cette fois, la présence du « narrataire » qui représente la personne à qui est adressé le conte et qui peut être fictif ou réel. Ce procédé a dévoilé une autre source de problèmes de traduction, notamment lorsque l'adresse à ce « narrataire » se fait par le biais de *on*.

PRÉSENCE DU « NARRATAIRE » OU « NARRATAIRE-INVOCUÉ » :
TRADUCTION SYSTÉMATIQUE DE *ON* PAR *TU*

Sans entrer dans les détails de cette démonstration, nous citons un exemple de ce narrataire-invoqué qui a la caractéristique fonctionnelle de l'apostrophe du narrateur : c'est « La dame qui demande des histoires gaies » dans « La Légende de l'homme à la cervelle d'or », et « le journaliste Gringoire » dans « La Chèvre de M. Seguin ». En effet, le type « narrateur-invoqué » a donné la liberté à la traductrice, et sans aucun repérage énonciatif en français, de traduire « il faut voir » par un verbe avec un pronom affixe sujet de personne 5 (vous) : *tarawna* (vous voyez) dans (8), et ce, en calquant cette forme d'adresse aux lecteurs :

(8) Mais non, c'était bien de moi qu'on parlait ; et il faut voir quel branlebas quand j'avouai que j'étais encore à jeun¹⁸.

Par ailleurs, ce narrataire-invoqué peut s'apparenter à un type humain, voire à toute personne qui a la même attitude que Gringoire, alors que la traduction de *on* dans « l'on gagne » *par tu* brouille les pistes, notamment

¹⁸ Alphonse Daudet, « Les Vieux », p. 43.

lorsque ce pronom est employé pour ne pas être repris comme : *tağnī* (tu obtiens) dans (9) :

(9) Eh bien, écoute un peu l’histoire de la chèvre de M. Seguin. Tu verras ce que l’on gagne à vouloir vivre libre¹⁹.

Sans doute l’intention du narrateur n’est-elle pas censée apparaître sous cette forme « crue » qui tend à remplacer *on* par *tu* ; bien au contraire, l’usage de *on* tend à généraliser la situation pour, précisément, esquiver cette équivalence, et la traduction par *tu*, à notre avis, va à l’encontre de l’effet de sens voulu. Ainsi, la présence d’un narrataire, qu’il soit un personnage invoqué ou effacé, apparaît dans le texte-cible sous forme d’une 2^e personne. Par conséquent, le mode de narration adopté et la poly-fonctionnalité sémantique de *on* ont contribué à étendre cette complicité sémantique plus de subjectivité dans le texte-cible à travers le choix des pronoms de la 1^{re} et de la 2^e personne qui correspondent aux personnes participant à l’acte d’énonciation, mais qui se trouvent tout de même épargnés par l’emploi de *on* dans le texte-source.

PROBLÈME DES EMPRUNTS À TRAVERS LE PRISME DE LA TRADUCTION INTRA/INTERLINGUALE

DAUDET ENTRE LES LANGUES-CULTURES

Par rapport à la traduction vers d’autres langues, et dans une même langue-source, nous pouvons dire que Daudet, dans les *Lettres*, fait preuve d’une double culture, comme le confirme Mary Burns (1916) dans son étude intitulée *La Langue d’Alphonse Daudet*, où elle recense des mots empruntés aux dialectes méridionaux d’une manière générale, vu que « le mot “provençal” est employé dans un sens large [et] signifie “appartenant à la langue d’oc²⁰” ». Elle relève, par ailleurs, d’autres mots « employés dans un sens particulier au provençal » ; comme le verbe pronominal « se languir » ou l’expression « passe je t’ai vu ! » (pour marquer la déception), en plus des mots populaires « Jeanneton », des mots corses « pountoura » ou même des mots vieillis comme « moinette²¹ ».

¹⁹ Alphonse Daudet, « La Chèvre de M. Seguin », p. 53.

²⁰ Mary Burns, *La Langue d’Alphonse Daudet*, Université de Paris, Faculté des lettres, 1916, p. 17.

²¹ *Ibid.*, p. 40.

Pour Burns, Daudet n'avait pas l'intention, en dépit de cet usage riche et varié, de «dépayser ses lecteurs par ses provençalismes. Il s'est efforcé [...] de les rendre moins étranges, et n'hésite pas à les franciser²²». Or, même si cet «élément provençal dans le vocabulaire de Daudet ne se borne pas [...] aux termes employés par besoin de couleur locale», comme l'affirme Burns, il est impossible de ne pas y voir une marque de culturel qui s'impose naturellement dans cette double problématique de traduction. Car lorsqu'un texte-source est rédigé dans une variante de langue systématiquement déviante de la norme, sa traduction ne passe pas inaperçue, comme le précise Jean-René Ladmiral, pour qui deux choix s'imposent : la dissimulation, où le traducteur opte pour un mot de la langue-cible en écartant celui de la langue-source ; la transparence qui consiste à garder le mot de la langue-source ou l'emprunt, ce qui donne à l'œuvre sa couleur locale²³.

En effet, il nous semble que Daudet, dans ses *Lettres*, a choisi, dans la majorité des cas, la «transparence», ce qui ouvre la voie à un problème majeur dans la traduction, à savoir, la traduction du culturel²⁴. Car à la question de savoir comment ce procédé de «transparence» apparaît dans le texte-cible, la réponse fait appel à la notion de l'explicitation développée par Marianne Lederer²⁵. Selon elle, l'explicitation peut constituer un procédé réussi pour que le traducteur familiarise le lecteur étranger à la lecture du texte en langue-cible²⁶, mais elle précise toutefois qu'il faut éviter l'explicitation superflue pour adopter les explicitations «bienvenues» des notions opaques. Ainsi, Lederer met en évidence deux cas de figure : le premier consiste à garder le vocable inconnu en langue-source suivi d'une explication, et ce, afin de simplifier la tâche du lecteur sans pour autant modifier le texte, surtout lorsque la compréhension de ce mot est nécessaire pour suivre le récit ; le second consiste à fournir une explicitation plus poussée, lorsque le texte renvoie à des faits culturels ignorés

²² *Ibid.*, p. 47.

²³ Jean-René Ladmiral, «Le prisme interculturel de la traduction», *Palimpsestes. Revue de traduction*, n° 11, 1998, p. 15-30.

²⁴ À noter que, dans cette perspective, il est question d'un texte-source rédigé avec deux variantes d'une langue-source par rapport à une langue-cible qu'est l'arabe.

²⁵ Marianne Lederer, «Traduire le culturel : la problématique de l'explicitation», *Palimpsestes. Revue de traduction*, n° 11, 1998.

²⁶ La notion de langue-cible est relative et l'explicitation peut intervenir à la fois dans la langue-source (là où les deux variantes du français apparaissent et Daudet se comporte en tant que traducteur à l'intérieur de cette seconde variante qui constitue une langue-cible par rapport à la première variante du français ou langue-source), et dans la langue-cible (là où il est question d'une traduction vers l'arabe et le traducteur de Daudet va effectuer des choix par rapport à l'apparition de l'explicitation en tant que telle dans le texte-cible, ici le texte français est rédigé en langue-source et l'arabe en langue-cible).

dans le texte et sur lesquels le contexte n'apporte aucun éclaircissement. Cela n'exclut pas l'apparition d'un troisième cas de figure proposé par Lederer, celui d'ajouter un glossaire à la fin.

Pour sa part, André Thibaut élabore un projet qui consiste à créer un glossaire pour les *Lettres*, et ce, après avoir noté l'abondance des termes relevant du patois ou des régionalismes²⁷. Ainsi, et d'un point de vue lexicographique, la création d'un glossaire ouvre la voie au problème de double traduction adoptée dans certains contes des *Lettres*. Cette double traduction concerne des termes se rapportant à deux variantes du français, c'est-à-dire des mots connotés culturellement suite au choix de «transparence» adopté par Daudet dans son œuvre – qu'il faut, dans un second temps, traduire vers une autre langue – là où une seule traduction arabe aurait dû apparaître. Or, cette double traduction, qu'elle soit à l'intérieur d'une même langue-source ou dans une langue-cible, est au cœur de tout processus traductologique.

LES EMPRUNTS : CLASSIFICATION ET TRADUCTION

Pour Thibault, un auteur du passé n'a aucune raison de gloser certains mots pour ses lecteurs du futur, tandis qu'un auteur francophone «est partiellement conscient, en synchronie, des problèmes de compréhension que peuvent présenter certaines unités lexicales²⁸». Il classe ainsi Daudet, dans les *Lettres*, parmi les écrivains francophones ayant ouvert une autre voie qui permet à l'auteur de «faire le choix de faciliter à ses lecteurs le décodage des éléments potentiellement ambigus ou incompréhensibles (dans la mesure où il est lui-même conscient de leur caractère régional), et ce de plusieurs manières». Par conséquent, la traduction de ces emprunts, explicités par l'auteur lui-même dans son texte, offre au traducteur et à l'auteur, au moins trois types de solutions, à savoir : l'explication, la mise en relief typographique et les gloses. En revanche, d'autres cas de figure restent en dehors de ces solutions et nécessitent une interprétation de la part du traducteur.

Première solution : l'explication

La première solution est qualifiée comme étant «la plus élégante [car elle] consiste à glisser le mot dans un contexte où des binômes synonymiques, autonymiques ou métonymiques ainsi que des gloses explicatives

²⁷ André Thibaut, «Glossairistique et littérature francophone», *Revue de linguistique romane*, n° 277, 2006, p. 143-180.

²⁸ *Ibid.*, p. 2.

le rendent transparent». Cette solution, qui renvoie à la «transparence» adoptée par Daudet, apparaît dans les *Lettres* à plusieurs endroits, avec le mot «ferrade» qui est suivi de son explication dans cette phrase : «La plupart de ces bœufs de Camargue sont élevés pour courir dans les ferrades, les fêtes de villages²⁹». Ici, encore, la «transparence» est choisie par la traductrice qui calque l'orthographe française du mot arabe entre guillemets *al-fīrād* et traduit son explication, *fī ḥafalāt al-qurā* (dans les fêtes du village), dans le corps du texte. La même situation s'applique au mot «pountoura» : «Ce qu'ils appellent pountoura, c'est un point de côté, une pleurésie³⁰». Mais ce mot qui a été transposé tel quel en arabe *buntūrā*, est mis entre guillemets dans le texte-cible de même que la première partie de son explication qui introduit le mot *marāḍ* (maladie) ainsi que son explication exacte. Or, pour ce cas précis, la traductrice fait usage de la deuxième solution, à savoir, la mise en relief typographique (voir *infra*).

En revanche, dans la phrase «Le bon petit déjeuner de Mamette, c'était deux doigts de lait, des dattes et une barquette, quelque chose comme un échaudé³¹», le mot «barquette» suivi de son explication n'est pas rendu en arabe faute d'équivalent exact. La traductrice le rend alors par un autre mot qui est lui-même explicatif car renvoyant à la catégorie générique de l'aliment dont il fait partie : *qiṭ'at ḥalwa* (une pièce de pâtisserie). Donc, même si l'explication paraît comme étant le procédé le plus convenable dans la traduction, d'autres choix peuvent lui être substitués, notamment dans les cas des mots marqués culturellement.

Deuxième solution : la mise en relief typographique

Le deuxième cas de figure consiste en une mise en relief typographique (guillemets, italiques) qui contribue à diriger l'attention du lecteur sur la nature marquée du mot. En effet, les exemples précédemment cités sont en italique dans l'édition de Roger Ripoll dans la Pléiade, alors que nous n'avons trouvé cette mise en relief typographique dans la version bilingue que lorsque des noms de lieux ou des prénoms, ainsi que des mots plus marqués et dont l'orthographe française a été calquée sur l'arabe sont transcrits tels quels. Ce cas est illustré dans «En Camargue» avec pour titre «*L'espère*³²»,

²⁹ Alphonse Daudet, «En Camargue», p. 237.

³⁰ Alphonse Daudet, «Les Douaniers», p. 105.

³¹ Alphonse Daudet, «Les Vieux», p. 43.

³² Alphonse Daudet, «En Camargue», p. 223/p. 379. Pour cette citation et les citations suivantes, la première indication de page renvoie à la traduction arabe, la deuxième à l'édition de la Pléiade.

qui, bien qu'il relève plutôt du troisième cas de figure, en raison de l'apparition d'une glose entre parenthèses (à l'affût) explicitant son sens, peut être classé dans cette catégorie en raison de la mise en relief typographique.

Or, consciente de ce procédé adopté par Daudet, la traductrice semble toutefois s'y égarer en dépit de son souci de fidélité au texte-source, puisque la traduction de ce mot qui figure à trois reprises dans la même page connaît plusieurs interprétations. Ainsi, les deux premières occurrences sont traduites par «*al-amal*» (l'espoir), traduction erronée à notre avis, tandis que son synonyme entre parenthèses est traduit selon son sens français explicité (*at-taraşşud*). En revanche, la troisième occurrence est traduite par «*at-ta'ammul*» (la méditation) qui constitue là, à notre avis, un contresens par rapport au reste de la phrase qui devient «partir pour la méditation» avec comme suite «barbotant en plein marécage...». Cette irrégularité est due, sans doute, à une surinterprétation de la part de la traductrice qui aurait considéré que le mot «espère» entretient une relation morphologique avec le verbe «espérer», alors qu'il s'agit de la locution «à l'espère» attestée dans le *TLFi* avec comme synonyme «à l'affût». Cela étant, lorsque le mot «affût» apparaît tout seul, et contrairement à son équivalent «l'espère», il est traduit correctement, ce qui met en évidence la difficulté rencontrée par la traductrice quant à cette deuxième solution adoptée par Daudet dans ses *Lettres*.

Troisième solution : les gloses

La troisième solution est considérée comme étant un peu «violente», car les gloses entre parenthèses «interrompent carrément la trame narrative pour fournir au lecteur du discours métalinguistique à l'état brut». En effet, ce cas de figure est abondant dans les contes étudiés, et par croisement avec les données relevées dans l'étude de Burns, les traductions se diversifient, car, au moins trois cas apparaissent :

a) cas de traduction de deux mots, mais où chaque traduction relève d'un registre de langue différent en texte-cible : ainsi «*cagnard*» est traduit par *malāḍ* qui relève de l'arabe classique, alors que son synonyme «abri» est traduit entre parenthèses par *malġa'* relevant de l'arabe standard³³. Un autre exemple est représenté par «*lou roudeirou*» traduit par *al-'assās* qui relève de l'arabe standard, tandis que son synonyme entre parenthèses «le rôdeur» est traduit par *al-ġawwāl* et relève de l'arabe dialectal³⁴.

³³ Alphonse Daudet, «Les Vieux», p. 31/p. 308.

³⁴ Alphonse Daudet, «En Camargue», p. 213/p. 376.

b) cas d'une seule traduction, où seul le mot explicité entre parenthèses est traduit. Tel est le cas de «*bruccio*» avec son sens explicité (fromage blanc) qui est le seul à être traduit par *al-ğubna al-baydā'*; «*manado*» (troupeau) traduit par *qaṭī'*, «*clairs*» (les étangs) traduit par *al-mustanqa 'āt* et «*roubines*» (canaux d'irrigation) traduit par *qanawāt ar-ray*³⁵.

c) cas de double traduction, où les deux mots sont traduits comme s'ils n'avaient aucun lien sémantique. Tel est le cas de «*passerilles*» traduit par *az-zabīb* et (raisins secs) traduit par *'inab muğaffaf*³⁶. Nous attirons l'attention sur le fait que, dans les cas de double traduction, la seconde est mise entre parenthèses dans le texte-cible. Or, pour nous, il aurait été préférable de traduire l'emprunt par l'arabe dialectal et de rendre le mot explicité par l'arabe littéral pour bien marquer les deux variantes.

Autres cas

Reste le cas des emprunts non explicités et pour lesquels la traductrice a opté pour une non-traduction, puisque c'est l'orthographe française des mots qui a été transférée telle quelle en arabe. Tel est le cas de «Galéjons» et «Charlottines» qui gardent leur orthographe française, mais où la traductrice a ajouté un substantif qui renvoie à l'espèce animale dont ils font partie : *tuyūr al-ğālīgūn wa-š-šarlūtīn* (les oiseaux de galéjons et de charlottines)³⁷. Par ailleurs, d'autres cas d'emprunts ont connu une traduction libre et réussie, comme «la fraîche» traduit par un syntagme nominal *al-hawā' al-mun 'iš* (l'air frais) même s'il s'apparente à un nom commun et non à un adjectif comme dans son emploi en français³⁸. Tel est le cas aussi de «Passe je t'ai vu!» traduit par une phrase verbale : *yantahī al-ħulm* (le rêve finit) qui dénote la fin d'un rêve venant marquer la déception³⁹. Pour les mots populaires, tel «Jeanneton», où l'arabe ne connaît aucun équivalent exact, il est rendu par : *al-'alāqa al-'āṭifīyya* (la relation amoureuse)⁴⁰. Tous ces cas montrent des difficultés non négligeables dans le texte-cible et mettent en évidence les choix effectués par la traductrice pour les rendre «transparents», voire mieux acceptés que dans leur texte-source qui est, lui-même, glosé.

³⁵ Alphonse Daudet, «Les Douaniers», p. 109/p. 299; «En Camargue», p. 237/p. 383; «En Camargue», p. 213/p. 377.

³⁶ Alphonse Daudet, «Les Deux Auberges», p. 131/p. 350.

³⁷ Alphonse Daudet, «En Camargue», p. 209.

³⁸ Alphonse Daudet, «Les Deux Auberges», p. 127/p. 348.

³⁹ Alphonse Daudet, «La Mule du pape», p. 83/p. 280.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 75/p. 277.

En fin de compte, et avec ce deuxième type de difficulté, nous pouvons nous interroger sur la posture de Daudet dans ses *Lettres*. Quel témoignage l'auteur a-t-il voulu laisser pour la postérité? Voulait-il montrer sa part du bi-culturalisme dans son œuvre? Sans prétendre répondre à ces questions, et quelle que soit la posture de Daudet et/ou de ses traducteurs, et nonobstant les difficultés propres à la langue vers laquelle ce recueil fut ou sera traduit, nous pouvons dire que la traduction des emprunts révèle une grande originalité de la langue de Daudet et met en évidence l'exotisme d'une œuvre qui conserve à jamais sa «couleur locale».

Par ailleurs, le choix de Daudet d'adresser ses contes à un «narrataire invoqué», explicite ou non, d'instaurer une part d'intimité avec ses lecteurs en optant pour différents procédés mis en évidence dans des formules d'apostrophe ou sur un ton familier avec le destinataire, et sa volonté de faire de ses contes des fables intemporelles, a posé des problèmes traductologiques, notamment lorsque le pronom *on* a été privilégié. Car, en prenant en compte tous ces paramètres, la traductrice a effectué des choix qui ont renforcé cette proximité narrateur/lecteurs faisant preuve de plus de subjectivité, ce qui n'est pas étonnant, puisque la présence de l'auteur a constitué un facteur de cohésion indispensable au recueil.

À la fin, nul ne conteste que la multiplicité des traductions des *Lettres de mon moulin* d'Alphonse Daudet, qu'elle concerne la traduction des contes pris séparément, ou de l'ensemble du recueil, renouvelle l'intérêt des traducteurs envers cette œuvre imbibée de symbolisme. À ce sujet, il n'est pas anodin de citer le cas d'un traducteur qui, après avoir adapté brièvement «La Chèvre de M. Seguin», propose une autre fin selon laquelle Blanquette a vaincu le loup, adressant ainsi un petit clin d'œil au «Petit Chaperon rouge».

Manar EL KAK
Sorbonne Université

Les *Lettres de mon moulin* d'Alphonse Daudet font partie du patrimoine littéraire et culturel français. À l'occasion des 150 ans de la publication en volume du recueil, s'est tenu en avril 2019 le colloque « Daudet et les langues » organisé par Gabrielle Hirschwald à Nancy. Ce sont les actes de la présente manifestation qui sont ici publiés, agrémentés d'articles inédits. S'y trouvent colligés 19 textes portant sur l'intégralité de l'ouvrage ou centrés sur certains contes comme « La Chèvre de M. Seguin », montrant à travers de multiples approches (linguistiques, médiatiques, iconographiques ou audiovisuelles) la richesse de cette œuvre emblématique des lettres françaises.

Professeur associé à l'Université de Stockholm en Suède, Hans Färnlöf s'intéresse à la poésie réaliste et à la question théorique de la motivation littéraire dans la littérature française et francophone du XIX^e siècle à nos jours (Position(s) du sujet francophone avec Buata B. Malela, Paris, Cerf patrimoines, 2021). Plusieurs travaux dont sa thèse portent sur l'art du récit court.

Enseignante-chercheuse au laboratoire ATILF (CNRS-Université de Lorraine), Gabrielle Hirschwald est spécialiste de la littérature de la seconde moitié du XIX^e siècle et d'Alphonse Daudet en particulier (Dictionnaire Alphonse Daudet avec Anne-Simone Dufief et Roger Ripoll, Paris, Honoré Champion, 2019). Comparatiste de formation, elle oriente aussi ses recherches vers la presse à travers des études de réception et d'interviews d'écrivains (Alphonse Daudet interviewé, Paris, Honoré Champion, 2018).